Office de la circulation et de la navigation
Etablissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg
Amt für Strassenverkehr und Schifffahrt
Selbständige öffentlich-rechtliche Anstalt des Kantons Freiburg

Communiqué de presse du 17 mars 2020, pour publication dès 11 h

RESULTATS 2019 : PROGRESSION ET PREVOYANCE

Les revenus s'élèvent à 21,6 millions de francs et un bénéfice de 3,2 millions a été réalisé. L'Etat de Fribourg en profite en touchant un dividende de 2,8 millions. Une hausse du volume d'activités et des produits financiers influence favorablement l'exercice 2019. Plus de 350'000 francs ont été engagés en faveur de la prévention routière et 89 % des clients évaluent positivement le service public proposé par l'OCN.

Revenus à la hausse. Les revenus s'élèvent à 21,6 millions de francs, soit une augmentation de 0,8 million (+ 4 %) comparé à l'exercice 2018. Cette progression est due exclusivement à un effet volume, notamment l'exécution de 3'000 contrôles techniques supplémentaires, ainsi qu'à un résultat favorable des produits financiers (+ 0,2 million). Une gestion rigoureuse des charges permet d'attribuer 1,8 million à la provision pour investissements futurs et contribution exceptionnelle à la Caisse de prévoyance. Le bénéfice se monte à 3,2 millions de francs. L'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 2,8 millions, correspondant au 15,7 % des émoluments encaissés (2018 : 16,3 %). Les charges d'exploitation comprennent 500'000 francs affectés au remplacement du système de ventilation/chauffage de la halle technique du site de Fribourg. Cette mesure permettra, dans un 2e temps, de raccorder le siège principal au chauffage à distance, disponible à l'horizon 2022. Le système propre de production de chaleur avec le gaz sera supprimé.

Plus de 350'000 francs au profit de la prévention routière. L'OCN offre un vaste programme de prévention : cours dans les collèges et écoles professionnelles, journées de formation pour les seniors, etc. Il soutient également les nouveaux conducteurs et les nouvelles conductrices astreints à la formation en deux phases par le biais d'un bon de 50 francs à faire valoir sur un cours ; 960 personnes en ont profité. Finalement, il appuie financièrement diverses actions conduites par des organismes publics ou parapublics (Juste Juste, label smart event, be my angel, alcochoix.ch, académie des pairs – nightlife, etc.).

Les besoins des clients toujours au centre des préoccupations. Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction de la clientèle, plus de 480 clients et clientes ont été contactés par la société M.I.S. Trend. 89 % (2018 : 91 %) expriment une satisfaction totale ou bonne par rapport aux prestations de l'OCN. Cet excellent résultat confirme que les processus, et en particulier la qualité des services proposés, répondent aux attentes de la clientèle.

Chiffres des finances

	2017	2018	2019
Revenus	20.0	20.8	21.6
- Charges	- 15.4	- 15.8	- 16.6
= *Résultat intermédiaire*	*4.6*	*5.0*	*5.0*
- Attribution provisions	- 1.3	- 1.8	- 1.8
= Bénéfice net	3.3	3.2	3.2
Contribution en faveur de l'Etat	**2.9**	**2.8**	**2.8**

L'OCN, établissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg, est en charge de l'admission des conducteurs et conductrices ainsi que des véhicules à la circulation routière. A ce jour, le canton compte plus de 237'000 titulaires d'un permis de conduire et plus de 272'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation (admission des conducteurs et conductrices ainsi que des bateaux) et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (112 millions de francs). Les émoluments de l'OCN sont les meilleurs marchés de Suisse ; ils sont 22 % en dessous de la moyenne nationale (Surveillant national des prix, octobre 2018).

L'OCN emploie 98 personnes, soit 92,2 équivalents plein temps. En sus, 5 apprenti-e-s et stagiaires sont formés.

Contact : Marc Rossier, directeur OCN, 026 484 55 02, marc.rossier@ocn.ch, 11 h - 15 h